

**PROJET
D'ETABLISSEMENT
2016-2020**

*Collège des Soeurs des Saints-Cœurs
Beit-Chabab*

Intitulé du PE 2016-2020

**Optimiser
les apprentissages
et le vivre ensemble**

« *Optimiser les apprentissages et le vivre ensemble* »

<p>AXE PEDAGOGIQUE ET ACADEMIQUE <i>Mettre en œuvre des actions qui viseront à améliorer la condition de l'élève en situation d'apprentissage.</i></p>	<p>AXE RELATIONNEL <i>Mettre en œuvre des actions qui viseront à créer du lien entre les apprenants et les personnels enseignants</i></p>	<p>AXE VALEURS ET LOI <i>Mettre en œuvre des actions qui viseront à valoriser d'une part les droits et devoirs des élèves et des personnels enseignants et d'autre part l'esprit chrétien de l'institution</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> ☞ <u>Objectif</u> : tous cycles confondus, perfectionner la qualité méthodologique des enseignements en veillant notamment à ce que l'école demeure bien le centre majeur des apprentissages. ☞ <u>Objectif</u> : mener des actions visant à favoriser l'ouverture éducative, culturelle et sociale des apprenants en développant une pédagogie de projets. ☞ <u>Objectif</u> : mener des actions visant à favoriser la cohérence et l'interaction dans l'enseignement des langues, notamment l'anglais et le français. ☞ <u>Objectif</u> : mettre en œuvre une action visant à responsabiliser les enseignants dans leur tâche de titulariat et d'accompagnement des apprenants en situation de « blocage académique » et/ou en situation de « difficultés ou de troubles d'apprentissage ». 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <u>Objectif</u> : mener une action conjointe entre apprenants et enseignants visant à favoriser l'appropriation du concept de « délégué de classe » et ce dans le but ultime d'optimiser la prise en considération de la parole de l'élève. ☞ <u>Objectif</u> : sous la tutelle des personnels enseignants, mener une action visant à responsabiliser les élèves dans l'énoncé de propositions voire dans la mise en œuvre d'activités scolaires et parascolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ <u>Objectif</u> : intégrer transversalement dans toutes les actions du PE le concept de droits et devoirs de chacun en favorisant une communication respectueuse entre tous les acteurs. ☞ <u>Objectif</u> : prendre en considération dans chaque action entreprise que celle-ci a pour vocation de créer du lien, de développer l'esprit de médiation mais également de renforcer le sentiment d'appartenance à l'institution. ☞ <u>Objectif</u> : mener au sein de chaque cycle une action visant à s'approprier efficacement les valeurs du savoir vivre-ensemble en s'inspirant des écrits du Règlement d'Ordre Intérieur et en veillant à intégrer dans l'action proprement dite une approche nouvelle et contemporaine pour découvrir, pour vivre, pour célébrer et annoncer l'Évangile dans un monde mondialisé et transformé par les nouveaux médias.